Note de présentation du compte financier unique 2024
Budget général et budgets annexes – commune de Barby

Du compte administratif au compte financier unique …

Principes généraux :
A compter de l'année 2024, le Compte Financier Unique (CFU) est mis en place et remplace les 2 documents distincts utilisés jusqu'à présent, le compte administratif établi par l'ordonnateur (la commune de Barby) et le compte de gestion établi par le comptable public (la direction départementale des finances publiques).
Le CFU rationnalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre compte administratif et compte de gestion. Il apporte une information enrichie grâce au rapprochement de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière de la collectivité.

De plus, réalisé conjointement, le CFU simplifie les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Enfin, le CFU allège les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

Contenu du CFU :
Le compte financier unique retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année. Il rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections. Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre une comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.
Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur les opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles (appelées également autorisations de programme AP/CP) qui sont de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique, qui retrace les mouvements comptables effectués, fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.
Son objectif est de dégager les résultats budgétaires de l'exercice, de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées mais également de mettre en évidence les informations clés sur la situation financière de la commune.

Précisions :
Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.
Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie et ne représentent que des jeux d'écriture :

- Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement
- Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- Elles sont équilibrées (l'ensemble des recettes est égal à l'ensemble des dépenses)

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique. La présente note répond à cette obligation.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2024

Recettes de fonctionnement	+ 3 516 935.57 €
Dépenses de fonctionnement	- 3 037 106.88 €
Résultat de l'année 2024	479 828.69 €

ANALYSE

LES DEPENSES DE FONCTIONEMENT

PRINCIPALES DONNEES CHIFFREES (EN MILLIERS D'EUROS)

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 158 757,00	1 104 870,42	52 951,61	1 157 822,03	99,92	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 327 159,00	1 317 807,81	0,00	1 317 807,81	99,30	0,00
014	Atténuations de produits	22 038,00	22 038,00	0,00	22 038,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	410 321,00	410 157,52	0,00	410 157,52	99,96	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**2 918 275,00**	**2 854 873,75**	**52 951,61**	**2 907 825,36**	**99,64**	**0,00**
66	Charges financières	5 288,00	5 259,38	0,00	5 259,38	99,46	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	4 528,79	0,00	4 528,79	90,58	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		**2 928 563,00**	**2 864 661,92**	**52 951,61**	**2 917 613,53**	**99,63**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*376 835,00*					
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*130 000,00*	*119 493,35*	*0,00*	*119 493,35*	*91,92*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		**506 835,00**	**119 493,35**	**0,00**	**119 493,35**	**23,58**	**0,00**
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		**3 435 398,00**	**2 984 155,27**	**52 951,61**	**3 037 106,88**	**88,41**	**0,00**
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		**0,00**					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		**3 435 398,00**	**2 984 155,27**	**52 951,61**	**3 037 106,88**		**0,00**

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement s'élève, en 2024, à 2 918K€ et se décomposent comme suit :

Postes de dépense	Montant en milliers d'€	Part dans le total des charges réelles
011 – Charges à caractère général	1 158 K€	40%
012 – Charges de personnel	1 318 K€	45%
65 – Autres charges de gestion courante	410 K€	14%
014 – Atténuation de produits	22K€	1%
66 -Charges financières	5 K€	0%
TOTAL DEPENSES REELLES	2 918K€	

Le **taux de réalisation de 99.63**% pour l'ensemble des dépenses réelles est le signe d'une sincérité budgétaire globale. Les dépenses de fonctionnement réelles **augmentent entre 2023 et 2024 de 9.03%** (mais de 2% s'il l'on tient compte du retraitement des factures 2023 ayant été prises en charge sur l'exercice 2024).

Les charges à caractère général (chapitre 011)
Ce chapitre comprend les dépenses courantes de l'ensemble des services de la mairie, c'est donc sur ces lignes budgétaires que l'impact du niveau de l'inflation est le plus fort (augmentation des coûts des fluides, des matières premières, du personnel sous-traitant …)

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 1 157 822.03€. Le chapitre 011 est en augmentation entre 2023 et 2024 (+ 130K€ représentant une augmentation de l'ordre de 13%).
Cette augmentation est toutefois à reconsidérer du fait de la prise en charge sur l'exercice 2024 de factures émises en 2023 à hauteur de près 92K€ (principalement factures de gaz et d'électricité mais également la facture du mois de décembre 2023 de l'entreprise LEZTROY pour la restauration scolaire).
Après retraitement de ces factures l'évolution des dépenses du chapitre 011 entre 2023 et 2024 est de – 5% ce qui est le signe d'une bonne maîtrise des dépenses courantes.

Il convient également de noter le caractère ponctuel de certaines dépenses 2024 comme celles en particulier relatives au retrait et installation des modules provisoires nécessaires aux chantiers (école maternelle et maison médicale) ; ces dépenses se sont élevées en 2024 à près de 110K€.

Evolution des principaux postes de dépenses :

Chap 011	Charges à caractère général	CA 2023	CFU 2024	Evolution CA 2023/CFU 2024	
	Energie (électricité, gaz, réseau de chaleur)	153K€	251K€	+56%	+ 98K€
	Prestations de service (restauration scolaire)	80K€	97K€	+22%	+ 17K€
	Assurances	59K€	72K€	+22%	+13K€

Les dépenses de personnel (chapitre 012)
Ces dépenses s'élèvent à 1 317 807.81€ pour l'année 2024. Elles étaient de 1 298 362.34€ en 2023.

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) progressent de près de 1.5% entre 2023 et 2024.
Il convient toutefois de prendre en compte les remboursements effectués par la sécurité sociale (indemnités journalières) ou par l'assurance de la collectivité lorsque les agents sont indisponibles (maladie, maternité, accident du travail) ; ces mécanismes conduisent à l'enregistrement d'une recette (section de fonctionnement) de près de 30K€ en 2024 (et près de 64K€ en 2023).
Compte tenu de ces éléments, le montant des charges nettes de personnel est de 1 288K€ (contre 1 234K€ en 2023) soit une augmentation plus importante de l'ordre de 4.3%.
Les effectifs ont progressé entre 2023 et 2024 de +1.25 ETP avec la création de deux emplois : un poste pour la bibliothèque (0.5 EPT) et un poste pour renforcer les services techniques (entretien et maintenance des bâtiments communaux).
L'année 2024 a été marqué par des mouvements de personnel importants : 5 départs sur un effectifs de 32 agents soit un taux de rotation de près de 16% ; ces départs, qui ont concerné la quasi-totalité des services, sont consécutifs à des mutations (3), radiation (1) et départ à la retraite (1) ; ces départs ont donné lieu au recrutement de 5 nouveaux agents.

Evolution des principaux postes de dépenses :

Chap 012	Charges de personnel et assimilés	CA 2023	CFU 2024	Evolution CA 2023/CFU 2024	
	Rémunération personnel titulaire	584K€	593K€	+2%	+9K€
	Rémunération personnel non titulaire	260K€	299K€	+15%	+39K€
	Cotisation URSSAF	148K€	161K€	+9%	+13K€
	Cotisation Retraite	156K€	154K€	-2%	-2K€

Les charges de gestion courante (chapitre 65)
Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, au CCAS et les participations aux organismes extérieurs (SICSAL principalement). Ces charges s'élèvent, en 2024, à 410 157.52€.

Une hausse de près de 35% (représentant +106K€) est constatée entre 2023 et 2024. Cette augmentation est due :
- Au versement d'une soulte de 70K€ à la SAS dans le cadre de la ZAC du Grand Clos
- A la subvention versée au CCAS pour prendre en charge le déficit 2022 du service d'aide à domicile (20K€)

Evolution des principaux postes de dépenses :

Chap 65	Autres charges de gestion courante	CA 2023	CFU 2024	Evolution CA 2023/CFU 2024	
	Indemnités de fonction	98K€	99K€	+1%	+ 1K€
	Subvention CCAS	15K€	35K€	+133%	+20K€
	Subvention associations	75K€	80K€	+6%	+5K€
	Contribution SICSAL	99K€	107K€	+8%	+6K€

Les charges financières (chapitre 66)
Ces charges s'élèvent à 5 259.38€ et correspondent :
- au remboursement des intérêts liées à l'emprunt de 400K€, consentis par la SAS, pour le financement du budget annexe Réseau de chaleur bois.

- au recours à une ligne de trésorerie en 2024 (frais financiers de 1 237.66€)
Pour rappel, la dette est constituée de deux emprunts, à taux zéro, souscrits auprès de la CAF.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67)
Elles concernent exclusivement des titres annulés sur exercices antérieurs pour un montant de 4 528.79€.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CFU 2024	Variation	
011	Charges à caractère général	1 028 254.29	1 157 822.03	12.6%	+ 129 567.74€
012	Charges de personnel	1 298 362.34	1 317 807.81	1.50%	+19 445.47€
014	Atténuation de produits	23 703.00	22 038.00	-7.02%	- 1 665.00€
65	Autres charges de gestion courante	304 276.42	410 157.52	34.80%	+ 105 881.10€
66	Charges financières	1 716.46	5 259.38	+206.41%	3 542.92€
67	Charges exceptionnelles	19 564.80	4 528.79	-76.85%	- 15 036.01€
Total des dépenses réelles		**2 675 877.31**	**2 917 613.53**	**+ 9.03%**	**+ 241 736.22€**
042	Opérations d'ordre	775 990.08	119 493.35	- 84.60%	- 656 496.73€
Total des dépenses de fonctionnement		**3 451 867.39**	**3 037 106.88**	**- 12.02%**	**- 414 760.51**

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DONNEES CHIFFREES (EN MILLIERS D'EUROS)

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	26 000,00	29 862,26	0,00	29 862,26	114,85	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 486,00	219 177,91	0,00	219 177,91	100,32	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	473 770,00	522 534,36	0,00	522 534,36	110,29	0,00
731	Fiscalité locale	1 506 468,00	1 483 880,00	0,00	1 483 880,00	98,50	0,00
74	Dotations et participations	599 253,00	620 293,82	0,00	620 293,82	103,51	0,00
75	Autres produits de gestion courante	584 626,00	595 716,06	380,00	596 096,06	101,96	0,00
Total des recettes de gestion des services		**3 408 603,00**	**3 471 464,41**	**380,00**	**3 471 844,41**	**101,86**	**0,00**
76	Produits financiers	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	100,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 233,00	27 545,07	0,00	27 545,07	1 233,55	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		**3 413 236,00**	**3 501 409,48**	**380,00**	**3 501 789,48**	**102,59**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*22 162,00*	*15 146,09*	*0,00*	*15 146,09*	*68,34*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre (3)		**22 162,00**	**15 146,09**	**0,00**	**15 146,09**	**68,34**	**0,00**
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		**3 435 398,00**	**3 516 555,57**	**380,00**	**3 516 935,57**	**102,37**	**0,00**
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		**0,00**					
Total des recettes de la section de fonctionnement		**3 435 398,00**	**3 516 555,57**	**380,00**	**3 516 935,57**		**0,00**

Les produits réels de fonctionnement se décomposent comme suit :

Postes de dépense	Montant en milliers d'€	Part dans le total des produits réels
70 – Produits des services	219 K€	9%
73 – Impôts et taxes	522 K€	15%
731 – Fiscalité locale	1 484 K€	39%
74 – Dotations et subventions	620 K€	18%
75 – Autres produits de gestion courante	596 K€	17%
76 -Produits financiers	2 K€	0%
013 -Atténuations de charge	30 K€	1%
77 – Produits spécifiques	28 K€	1%
TOTAL RECETTES REELLES	3 502K€	

Le **taux de réalisation pour** l'ensemble des recettes réelles est de **102.59%.**
Les recettes de fonctionnement réelles **diminuent entre 2023 et 2024 de 1.9%.**

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Les produits des services
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les autres ressources fiscales
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les revenus des immeubles communaux et autres produits de gestion courante
- Les atténuations de charges
- Les produits spécifiques

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)
Les recettes des produits des services s'établissent à 219 177.91€ en 2024 contre 200 998.22€ en 2023, soit +18 179.69€, +9.04%.

Ce chapitre concerne 2 types de produits :

- Les produits perçus par la commune en contrepartie des services proposés dans les domaines de la restauration scolaire et des accueils périscolaires (augmentation de près de 34K€ due pour moitié à l'enregistrement du train de facturation de décembre 2023 sur l'exercice 2024 et pour le reste à l'augmentation des effectifs et à la révision des grilles tarifaires à compter de septembre 2024)
- Les remboursements de frais par Grand Chambéry (entretien des voiries d'intérêt communautaire et des abris-bus) pour près de 26K€ et par la commune de Saint-Alban-Leysse (scolarisation sur la commune d'enfants domiciliés à Saint-Alban-Leysse) pour près de 19K€.

Les recettes fiscales autres que celles liées à la fiscalité directe locale (chapitre 73).
Ces recettes s'établissent en 2024 à 522 534.36€ et comportent :

- L'attribution de compensation par la communauté d'agglomération pour 409 401€[1] (montant stable en l'absence de nouveaux transferts de compétences en direction de Grand Chambéry).
- Le produit de l'accise sur l'électricité qui est reversé par le SDES à la commune (à noter que cette recette a été imputée en 2023 sur un autre chapitre ce qui rend inopérante la comparaison entre les exercices 2023 et 2024).
- Le reversement à hauteur de 64K€ d'une partie des droits de mutation perçus au niveau départemental

La fiscalité directe locale (chapitre 731)

Les taux d'imposition communaux 2024 sont les suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 30.82%
- Taxe sur le foncier non bâti : 56.77%
- Taxe d'habitation (uniquement sur les résidences secondaires) : 10.06%

Le produit de la fiscalité directe locale augmente de près de 14% entre 2023 et 2024 soit + 174K€.

	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
73 111 – Taxes foncières et d'habitation	1 175 591 €	1 287 681 €	1 461 550 €
Variation en pourcentage		+ 9.41 % / 2022	+ 13.63 % / 2023
Variation en valeur		+ 111K€ / 2022	+ 174K€ /2023

L'augmentation des recettes fiscales est principalement liée au produit de la taxe foncier bâti qui constitue désormais la taxe pivot avec le maintien de la taxe d'habitation pour les seules résidences secondaires.

Le produit de la taxe foncier bâti a progressé de 156K€ et cette augmentation de 14.20% est liée aux éléments suivants :

Variation du produit taxe foncier bâti 2023/2024	155 944,00 €
Effet taux	53 535,00 €
Effet augmentation du nombre de constructions sur les bases	59 863,00 €
Effet augmentation automatique des bases	42 546,00 €

[1] Attribution de compensation : principal flux financier entre les communes et la communauté de communes ; elle correspond schématiquement à la différence entre les ressources transférées (produit de la fiscalité économique au moment de la création) et les charges transférées en lien avec les compétences confiées à l'intercommunalité.

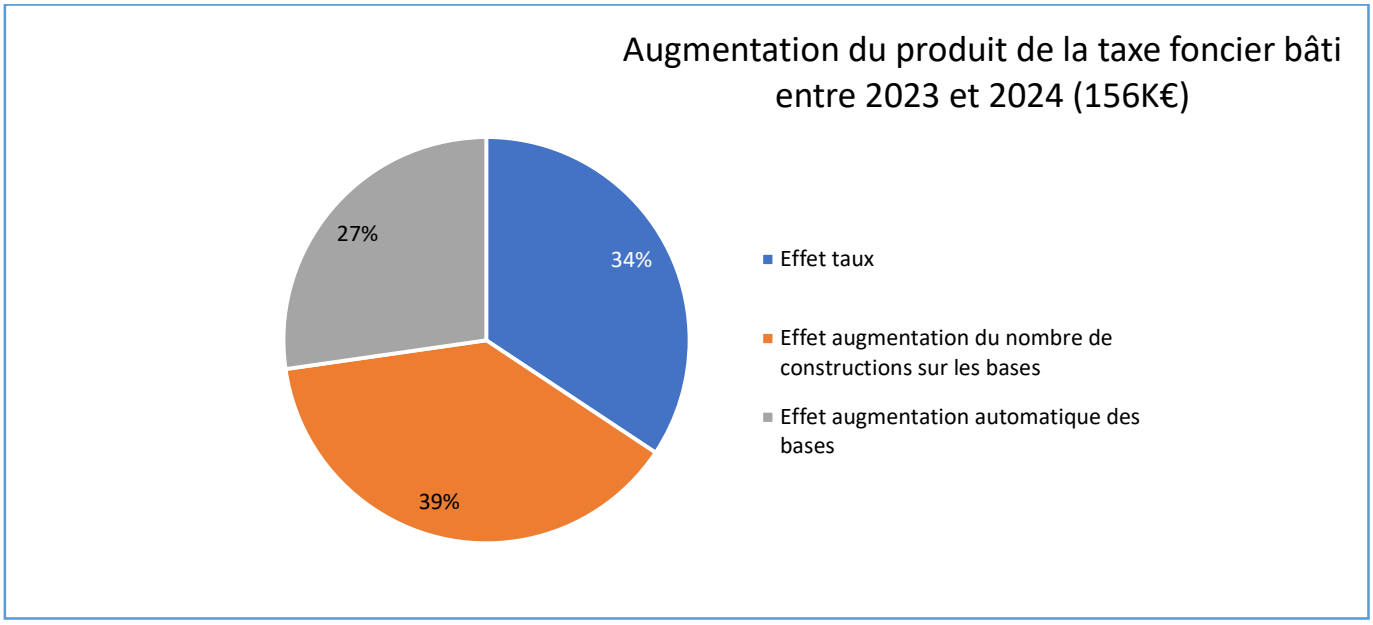

Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)
La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui a évolué de la manière suivante :

	Dotation forfaitaire	Dotation solidarité rurale	DGF (Dotation forfaitaire + dotation solidarité rurale)
2022	490 083 €	31 807 €	521 890 €
2023	501 751 €	37 965 €	539 716 €
2024	501 643 €	44 579 €	546 222 €

Le chapitre 74 regroupe également le FCTVA Fonctionnement et les compensations versées par l'Etat pour les exonérations de taxes foncières décidées par l'Etat.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)
Il s'agit notamment des loyers encaissés (baux professionnels, baux d'habitation, garages et location de salles). Le montant des loyers encaissés ou reversés par l'EPFL en 2024 est de 156 327.67 € (dont en sus les loyers bâtiment BRAMAFAN pour 34 866€).
Ce chapitre comprend également le produit des indemnités perçues par la commune dans le cadre des sinistres ; ces recettes se sont élevées à près de 429 739.39€ en 2024.

Atténuations de charges (chapitre 013)
Il s'agit des remboursements provenant de l'assurance et de la CPAM suite aux arrêts maladie des agents ; le montant de ces remboursements est de 29 862.26€ ; il était de 64 018.85€ en 2023.

Les produits spécifiques (chapitre 77)
Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à 27 545.07 €. Il correspond à des mandats annulés sur exercices antérieurs et à l'encaissement de produit liées à des cessions d'actif (cession d'une tondeuse pour 12 000€). Les recettes de ce chapitre ont fortement varié entre 2023 et 2024 compte tenu de l'enregistrement en 2023 d'une recette exceptionnelle de près de 624 240€ (indemnité de sinistre incendie école maternelle)

Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CFU 2024	Variation	
70	Produits des services	200 998.22	219 177.91	+9.04%	+ 18 179.69€
73	Impôts et taxes	448 114.00	522 534.36	+16.61%	+74 420.36€
731	Fiscalité locale	1 336 570.05	1 483 880.00	+11.02%	+ 147 309.95€
74	Dotations et participation	625 389.73	620 293.82	-0.81%	- 5 095.91€
75	Autres produits	105 716.32	596 096.06	+463.86%	+ 490 379.74€
76	Produits financiers	9 600.00	2 400.00		
77	Produits spécifiques	753 627.51	27 545.07	-96.35%	- 756 082.44
Total des recettes réelles		**3 544 034.68**	**3 501 789.48**	**- 1.19%**	**- 42 245.20€**
042	Opérations d'ordre	42 606.45	15 146.09	-64.50%	- 27 460.36€
Total des recettes de fonctionnement		**3 586 641.13**	**3 516 935.57**	**-1.90%**	**- 69 705.56€**

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2024

Recettes d'investissement	2 220 609.21 €
Dépenses d'investissement	2 007 240.42 €
Résultats de l'année 2024	213 368.79 €

L'exécution des crédits présentés ci-dessus, comprend l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2024 : les restes à réaliser en dépenses et en recettes ne sont pas intégrés.
Les restes à réaliser 2024 sont les suivants :

RAR Recettes	358 388.53 €
RAR Dépenses	190 402.61 €
Solde des RAR 2024	167 985.92 €

ANALYSE

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Elles se composent des dépenses d'équipement, des travaux, du remboursement des créances financières et du paiement du capital de la dette.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	20 000,00	9 399,80	47,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	382 293,00	230 258,00	60,23	27 104,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 422 494,84	1 315 368,26	54,30	163 298,09
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	193 714,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**2 824 787,84**	**1 748 740,06**	**61,91**	**190 402,91**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 500,00	13 334,00	36,53	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	269 490,00	199 735,37	74,12	0,00
Total des dépenses financières		**305 990,00**	**213 069,37**	**69,63**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**3 130 777,84**	**1 961 809,43**	**62,66**	**190 402,91**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*22 162,00*	*15 146,09*	*68,34*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*20 000,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre en investissement		**42 162,00**	**15 146,09**	**35,92**	**0,00**
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		**3 172 939,84**	**1 976 955,52**	**62,31**	**190 402,91**
001 Solde d'exécution négatif reporté		**30 284,90**			
Total des dépenses de la section d'investissement		**3 203 224,74**	**1 976 955,52**		**190 402,91**

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'élève en 2024 à 1 961 809.43 €.

Dépenses d'équipement (chapitres 21 et 23)

Les dépenses d'équipement 2024 s'élèvent à 1 748 740.06 € et se répartissent sur les opérations d'investissement suivantes :

Libellé opération	Somme de Suivi des dépenses
177 - Mouettes	774 102,96 €
194 - Extension crèche	434 208,17 €
202 - Extension maison médicale 2024/2025	192 351,40 €
193 - Réhabilitation Presbytère et salle de la Source	92 474,95 €
192 - Ecole maternelle	87 370,59 €
150 - Réaménagement Place KHELLAS	32 948,07 €

Libellé opération	Somme de Suivi des dépenses
175 - Vidéoprotection	30 875,88 €
039 - Matériel technique	15 679,01 €
093 - Mobilier écoles	12 421,36 €
210 - Sanitaires extérieurs place Eglise	10 710,00 €
189 - Enfouissement de réseaux	7 613,05 €
154 - Création espaces verts	7 154,69 €
166 - Signalétique	7 089,22 €
170 - Centre Bourg	6 966,00 €
224 - Bibliothèque	6 692,78 €
222 - Subventions communales	6 434,45 €
037 - Installations informatiques	4 893,60 €
015 - Matériels divers	3 862,66 €
174 - Acquisitions Foncières	3 791,62 €
225 - Aménagement de l'espace public	3 330,00 €
126 - Mobilier urbain	3 210,00 €
163 - Œuvres culturelles	2 830,00 €
199 - Aménagement Secteur du Vieux Village	834,60 €
201 - Travaux d'isolation maison portage EPFL	528,00 €
196 - Chemin de Casselagnat 3ème phase	247,00 €
109 - Renforcement Routier	120,00 €
Total général	**1 748 740,06 €**

Le taux de réalisation du budget d'investissement en ce qui concerne les dépenses d'équipement est de **68.65% en 2024, soit :**

Prévisions dépenses d'équipement 2024	*2 824 787.84 €*
Dépenses équipement 2024	*1 748 740.06 €*
Restes à réaliser (RAR) 2024	*190 402.61 €*
Total dépenses équipement réalisées	***1 939 142.67 €***
Taux de réalisation	***69%***

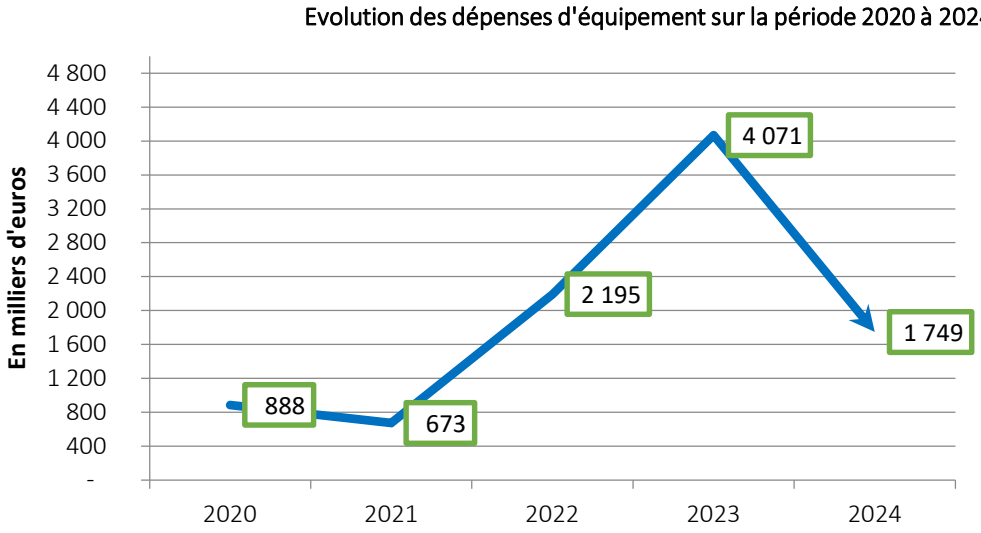

Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)
La commune a 2 emprunts contractés, à taux zéro auprès de la CAF. Seul l'emprunt contracté pour le financement des travaux du bâtiment Les Mouettes a commencé à être remboursé en 2024. Le montant de l'échéance de remboursement a été de 13 334€.

Objet de l'emprunt et organisme prêteur	Date de début	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2024	Type amortissement
Emprunt CAF Les Mouettes	2024	2038	14	0,00%	200 000,00 €	186 666,00 €	Amortissement constant
Emprunt CAF Crèche	2025	2039	15	0,00%	200 000,00 €	200 000,00 €	Amortissement constant

Le capital restant dû au 31 décembre 2024 est de 386 666 €.

Les créances financières (chapitre 27)
Le montant du remboursement à l'EPFL s'est élevé en 2024 à 199 735.37€
Les conventions de portage sont les suivantes :

N° OP	Durée convention	Capital investi	Capital restant dû	Annuité remboursement 2024
Convention 19-457 Malatray	10	459 841,26 €	432 766,69 €	61 823,81 €
Convention 19-460 Centre ville II	10	1 428 637,36 €	1 237 602,61 €	137 911,56 €
	Total	**1 888 478.62 €**	**1 670 369.30 €**	**199 735,37 €**

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 066 915,00	647 892,71	60,73	358 388,53
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00	200 700,00	33,45	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	802 773,74	852 523,15	106,20	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	400 000,00	100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	75 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	75 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 019 688,74	2 101 115,86	69,58	358 388,53
021	*Virement de la section de fonctionnement (3)*	*376 835,00*			
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*130 000,00*	*119 493,35*	*91,92*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*20 000,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre en investissement		526 835,00	119 493,35	22,68	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 546 523,74	2 220 609,21	62,61	358 388,53
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		3 546 523,74	2 220 609,21		358 388,53

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 2 220 609.21 €.

Les recettes réelles (2 101 115.86 €), soit

- Les subventions d'investissement reçues pour 647 892.71 € (chapitre 13)

Opérations	Subventions perçues
177 - Mouettes	394 019,47€
192 - Ecole maternelle	106 500.00 €
194 - Extension crèche	126 265.08 €
Total	**647 892.71€**

- Le FCTVA : le FCTVA a pour vocation de compenser la TVA supportée par les collectivités territoriales sur certaines de leurs dépenses d'équipement. Au regard des crédits mobilisés, le FCTVA constitue le mécanisme de soutien à l'investissement public local le plus important. Le taux de compensation est en 2024 de 16.404% et il est versé avec un décalage d'un an. Le FCTVA a rapporté plus de 645K€ en 2024
- La taxe d'aménagement pour 73K € ;
- Du remboursement par le budget annexe Réseau de chaleur bois le solde de l'avance consentis par le budget principal (soit 400 000€)

Les recettes d'ordre qui représentent des écritures comptables pour un montant de 119 493.35 € (amortissement des immobilisations)

3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	
en K€	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement (hors charges financières)	2 912
Recettes réelles de fonctionnement	3 502
Epargne de gestion	589
Charges financières	5
Epargne brute	584
Remboursement en capital (+caution)	13
Epargne nette	571

Le taux d'épargne nette qui exprime la part des recettes de fonctionnement pouvant être employée par la commune à la réalisation de ses investissements est de 16.3% ce qui représente un indicateur correct (taux moyen constaté pour les communes de la même strate démographique de l'ordre de 11%)

4. LES RESULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE

I. DETERMINATION DU RESULTAT L'EXERCICE 2024 - BUDGET PPL

A	Recettes de fonctionnement	3 516 935,57
B	Dépenses de fonctionnement	3 037 106,88
C	Résultat comptable (A-B=C)	**479 828,69**
D	Excédent antérieur reporté	**-**
E	Résultat comptable consolidé (E=C+D)	**479 828,69**

II. DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Détermination du solde de la section d'investissement

F	Recettes d'investissement	2 220 609,21
G	Dépenses d'investissement	1 976 955,52
H	Solde de la section d'investissement (H=F-G)	**243 653,69**

b) Détermination du solde cumulé de la section d'investissement

I	Solde de la section d'investissement	243 653,69
J	Excédent ou déficit antérieur reporté	- 30 284,90
K	Total solde cumulé de la section d'investissement (K=I+J)	**213 368,79**

c) Détermination du solde d'exécution consolidé

L	Total solde cumulé de la section d'investissement	213 368,79
M	Solde des restes à réaliser	167 985,92
N	**Besoin ou capacité d'autofinancement (N=K+M)**	381 354,71

III. DETERMINATION DU SOLDE GLOBAL DE CLOTURE

Solde global de clôture (fonds de roulement) soit K + E	693 197,48

5. LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

SECTION D'EXPLOITATION				
SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES				
Compte	**Libellé compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	1 975,00	69,99	Abonnements ENEDIS
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1,00	-	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 976,00	69,99	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 300,00	2 259,33	Amortissements
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 300,00	2 259,33	
023	Virement à la section d'investissement	33 906,23	-	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		38 182,23	2 329,32	
SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES				
Compte	**Libellé compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
707	Ventes de marchandises	4 000,00	93,75	Report facturation sur 2025
7588	Autres	1,00	-	
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 001,00	93,75	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	275,00	275,00	Reprise de subvention
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		275,00	275,00	
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	33 906,23	33 906,23	Résultat 2024
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		38 182,23	34 274,98	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES				
Compte	**Libellé compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
2131	Bâtiments	52 774,53	12 549,00	Les Mouettes
TOTAL DES DEPENSES REELLES		52 774,53	12 549,00	
13913	Départements	275,00	275,00	Reprise subvention
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		275,00	275,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		53 049,53	12 824,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Compte	**Libellé compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
28131	Bâtiments	2 300,00	2 259,33	Amortissements
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 300,00	2 259,33	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	16 843,30	16 843,30	Résultat 2024
21	Virement à la section d'investissement	33 906,23		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		53 049,53	19 102,63	

Dette : aucune dette

RESULTAT EXERCICE 2024	2024	Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	2 329,32 €	368,75 €	- 1 960,57 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)	- €	33 906,23 €	33 906,23 €
	Excédent ou déficit global		Résultat à affecter	31 945,66 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	12 824,00 €	2 259,33 €	- 10 564,67 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	- €	16 843,30 €	16 843,30 €
	Excédent ou déficit global		Besoin de financement ou excédent de financement	6 278,63 €
Résultats cumulés (y compris les RAR)	Fonctionnement	2 329,32 €	34 274,98 €	31 945,66 €
	Investissement	12 824,00 €	19 102,63 €	6 278,63 €

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR BOIS

SECTION D'EXPLOITATION				
SECTION DE FONCTIONNMENT - DEPENSES				
Compte	**Libellé Compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
6228	Divers	19 968,00	-	
63512	Taxes foncières	3 000,00	-	Report sur 2025
6358	Autres droits	3 000,00	130,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1,13	1,13	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 000,00	25 115,19	Intérêts bancaires
6618	Intérêts des autres dettes	9 600,00	2 400,00	Intérêts bancaires
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-	-	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	62 569,13	27 646,32	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	250 000,00	200 783,00	Amortissements
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	250 000,00	200 783,00	
023	Virement à la section d'investissement	257 501,87		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	570 071,00	228 429,32	
				SECTION D'EXPLOITATION- RECETTES
Compte	**Libellé Compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
706	Prestations de services	175 000,00	175 000,00	Facturation surtaxe ENGIE
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	27 568,00	27 568,00	RODP et redevance de contrôle ENGIE
7588	Autres	1,00	-	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	202 569,00	202 568,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	110 000,00	86 496,97	Reprise de subvention
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	110 000,00	86 496,97	
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	257 501,87	257 501,87	Résultat 2024
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	570 070,87	546 566,84	
			318 137,52	
SECTION D'INVESTISSEMENT				
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES				
Compte	**Libellé Compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	

2151	Installations complexes spécialisées	-	67 643,66	Raccordement immeuble EDERA
2315	Installations, matériel et outillage techniques	275 427,88	8 900,00	AMO EEPOS
1687	Autres dettes	-	400 000,00	Remboursement commune
1681	Autres emprunts	400 000,00	-	
1641	Emprunts en euros	132 000,00	130 731,73	Emprunts banque Postale et Crédit Mutuel
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	807 427,88	607 275,39	
13911	Etat et établissements nationaux	110 000,00	86 496,97	Reprise subvention
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	110 000,00	86 496,97	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	70 615,99	70 615,99	Résultat 2024
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	988 043,87	764 388,35	
	SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
Compte	**Libellé Compte**	**BP 2024**	**CA 2024**	
1311	Etat et établissements nationaux	480 542,00	477 860,84	Subvention ADEME
	TOTAL DES RECETTES REELLES	480 542,00	477 860,84	
28151	Installations complexes spécialisées	-	200 783,00	Amortissements
28131	Bâtiments	250 000,00	-	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	250 000,00	200 783,00	
021	Virement de la section d'exploitation	257 501,87	-	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	988 043,87	678 643,84	

Dette :

Organisme bancaire	Date de début	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2024	Type amortissement
Emprunt Banque Postale	2020	2040	16	1.28%	1 400 000,00 €	1 099 144.95€	Amortissement progressif
Emprunt Crédit agricole	2020	2040	16	0.95%	1 390 000,00 €	1 066 825.30 €	Amortissement progressif

RESULTAT EXERCICE 2024	**2024**	**Dépenses**	**Recettes**	**Solde (+ ou -)**
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	228 429,32 €	289 064,97 €	60 635,65 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)	- €	257 501,87 €	257 501,87 €
	Excédent ou déficit global		Résultat à affecter	318 137,52 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	693 772,36 €	678 643,84 €	- 15 128,52 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	70 615,99 €	- €	- 70 615,99 €
	Excédent ou déficit global		Besoin de financement ou excédent de financement	- 85 744,51 €
Résultats cumulés (y compris les RAR)	Fonctionnement	228 429,32 €	546 566,84 €	318 137,52 €
	Investissement	764 388,35 €	678 643,84 €	- 85 744,51 €

6. LE SOLDE GLOBAL DE CLOTURE CONSOLIDE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-30 284,90		243 653,69		213 368,79
Fonctionnement	134 773,74	134 773,74	479 828,69		479 828,69
TOTAL I	**104 488,84**	**134 773,74**	**723 482,38**		**693 197,48**
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
95101-PHOTOVOLTAIQUE BARBY					
Investissement	16 843,30		-10 564,67		6 278,63
Fonctionnement	33 906,23		-1 960,57		31 945,66
Sous-Total	50 749,53		-12 525,24		38 224,29
95102-DSP RESEAU DE CHALEUR BARBY					
Investissement	-70 615,99		-15 128,52		-85 744,51
Fonctionnement	257 501,87		60 635,65		318 137,52
Sous-Total	186 885,88		45 507,13		232 393,01
TOTAL III	**237 635,41**		**32 981,89**		**270 617,30**
TOTAL I + II + III	**342 124,25**	**134 773,74**	**756 464,27**		**963 814,78**

Le solde global de clôture 2024 **consolidé s'établit comme suit :**

Solde global de clôture budget principal	693 197,48
Solde global de clôture budget annexe Photovoltaïque	38 224,29
Solde global de clôture budget annexe Réseau de chaleur bois	232 393,01
Solde global de clôture consolidé	963 814,78

Vu pour être annexé à la délibération n°xx/ portant approbation du compte financier unique 2024.

Le Secrétaire, Le Maire,